



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente...

• (Page 07)

Fraude fiscale

Condamnée en France, UBS fait recours

La grande banque a annoncé lundi avoir formé un pourvoi en cassation. Elle avait été condamnée le 13 décembre à une amende de 1,8 ...

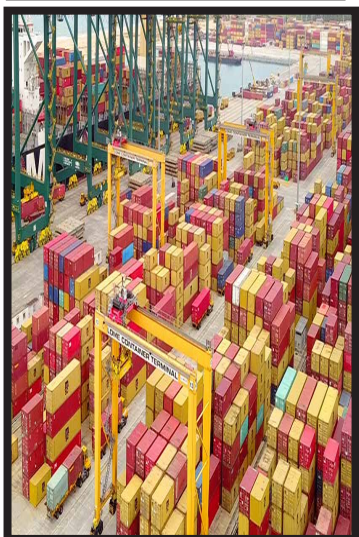
• (Page 08)

Ankara

Mesures d'urgence pour sauver la monnaie turque du naufrage

La livre turque s'est redressée mardi, à la suite des mesures ...

• (Page 08)



Secteur des BTP au Togo

• (Page 03)

Service de la dette

Le FMI prolonge l'allègement pour 25 pays à faible revenu

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a ...

• (Page 02)

25 ans de la BRVM et du DC/BR

Distinction des initiateurs de Marché financier régional

Les célébrations de ce 25ème anniversaire ont été marquées par deux temps forts, une journée scientifique et une ...

• (Page 05)

UMOA

La BAD accorde un don de 400 000 dollars

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a annoncé le 16 décembre 2021, l'octroi d'un financement de 400 000...

• (Page 06)

Signature de convention

La BOAD appuie la gestion durable des déchets à Lomé

LA BOAD octroie une subvention 47 millions de FCFA au Programme d'appui à la ...

• (Page 11)

JCEM GROUPE s'ouvre au public

• John Tsogbé, Dg / JCEM Groupe Togo



Port autonome de Lomé

• (Page 04)

Impacts des réformes de l'OTR sur les opérations douanières



SETIF - TOGO Sarl - U

Société d'Etude Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière
Immobilier Général, Génie Civil, Travaux Publics, Import - Export

Route de séminaire - Agoè après la Cour d'Appel, à côté de l'IPP

(+228) 22 40 40 46
(+228) 92 06 85 06
Lomé - TOGO

togsetif@gmail.com
www.setifto.go.tg

...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...

Service de la dette

Le FMI prolonge l'allègement pour 25 pays à faible revenu

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le 15 décembre 2021 une cinquième et dernière tranche d'allègement du service de la dette en faveur de 25 pays membres admissibles à bénéficier du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) et dont le service de la dette payable au FMI arrive à échéance entre le 11 janvier et le 13 avril 2022.

● Joël YANCLO

Les 25 pays concernés par cet allègement sont l'Afghanistan, le Bénin, le Burkina Faso, les Comores, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, Haïti, les Îles Solomon, le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Népal, le Niger, la République centrafricaine, la RD Congo, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone, le Tadjikistan, le Tchad, le Togo et le Yémen. L'approbation de la cinquième tranche, pour un total approximatif de 82,1 millions de DTS (115 millions de dollars environ), vient s'ajouter aux quatre tranches précédentes approuvées le 13 avril 2020, le 2 octobre 2020, le 1er avril 2021 et le 6 octobre 2021 (voir les communiqués de presse en anglais 20/165 , 20/304 , 21/99 , 21/291) et contribue à libérer de précieuses ressources financières qui pourront être consacrées aux besoins essentiels des populations en matière sociale, économique et de santé pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19. Cette tranche complète le premier allègement de deux ans, approuvé le 13 avril 2020 en lien avec la pandémie, pour un allègement total du service de la dette de 690 millions de DTS (964 millions de dollars) environ. En mars 2020, Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI, a lancé une campagne de financement urgente pour collecter un milliard de DTS (1,4 milliard de dollars) sous forme de dons pour le fonds fiduciaire ARC, ce qui permettrait au fonds d'alléger financièrement le service de la dette dans le contexte de la COVID-19 jusqu'à un maximum de deux ans, tout en laissant le fonds suffisamment doté pour les besoins



● Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI

futurs. Jusqu'à présent, les donateurs – l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Japon, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, l'Espagne, la Suisse, la Norvège, Singapour, la Grèce, la Chine, le Mexique, les Philippines, la Suède, la Bulgarie, le Luxembourg, Malte et l'Indonésie – se sont engagés à contribuer un total de 609 millions de DTS (852 millions de dollars environ). Les administrateurs avalisent la proposition des services du FMI d'approuver la cinquième et dernière tranche d'allègement du service de la dette en lien avec la COVID-19 pour les pays bénéficiant du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes pendant le reste de la période de deux ans prenant fin le 13 avril 2022. Les administrateurs notent que les dons au fonds fiduciaire ARC pour l'allègement du service de la dette concer-

nant les obligations à l'égard du FMI arrivant à échéance entre le 14 avril 2020 et le 10 janvier 2022 aident les pays membres les plus pauvres et les plus vulnérables à libérer des ressources pour lutter contre la pandémie et ses répercussions. Ils encouragent les pays admissibles au soutien du fonds fiduciaire ARC à poursuivre leur mise en œuvre des engagements visant à la bonne gestion des dépenses liées à la COVID-19 et réitérent l'importance de la transparence et de la responsabilisation. Les administrateurs saluent l'adoption, par certains pays membres admissibles, de programmes assortis d'une tranche supérieure de crédit, qui assurent un cadre de politique publique plus robuste pour la période de reprise, et espèrent que d'autres progrès se réaliseront dans ce domaine.



AUX DÉCIDEURS ...

Omicron et immunité

Les scientifiques travaillent sans relâche pour mieux comprendre la variante Omicron. Partout dans le monde, des pays ont imposé des interdictions de voyager pour atténuer la propagation. Des scientifiques sud-africains ont annoncé pour la première fois avoir identifié une nouvelle variante le 25 novembre 2021. Depuis lors, les cas de COVID ont augmenté de façon exponentielle et l'Afrique du Sud est entrée dans une quatrième vague. Des scientifiques du Centre d'excellence sud-africain DSI-NRF en modélisation et analyse épidémiologiques et de l'Institut national des maladies transmissibles ont parlé à The Conversation Africa de leurs conclusions, qui sont présentées dans un document pré-imprimé. Les principales conclusions portent sur le risque de réinfection. Une réinfection est définie comme un test SARS-COV-2 positif plus de trois mois après un test positif précédent. Nous avons constaté que le risque relatif de réinfection était beaucoup plus élevé (au moins 3 fois) avec la variante Omicron qu'avec les variantes Beta et Delta. Des preuves suggèrent que la variante Omicron est associée à une capacité accrue à échapper à l'immunité d'une infection antérieure. En revanche, il n'y a aucune preuve épidémiologique à l'échelle de la population d'une évasion immunitaire accrue associée aux variantes bêta ou delta, par rapport au type original ou sauvage. Cette découverte a des implications importantes pour la planification de la santé publique, en particulier dans des pays comme l'Afrique du Sud avec des taux élevés d'immunité contre une infection antérieure. Une étude visant à mesurer les infections antérieures a révélé que juste avant la troisième vague (en mai 2021), près de la moitié des donneurs de sang en Afrique du Sud avaient déjà été infectés. Une autre étude, appelée PHIRST-C, qui a suivi les ménages au fil du temps a révélé que plus de 60 % des individus avaient été infectés à la fin août 2021. En raison de ce niveau élevé d'infection antérieure, combiné à une couverture vaccinale d'environ 40 % chez les adultes, une quatrième vague plus petite était attendue. Mais, si le virus mute pour augmenter sa capacité à échapper à l'immunité naturelle - comme il semble l'avoir fait avec Omicron - les gouvernements ne peuvent pas se fier à l'immunité naturelle préalable pour estimer la taille des futures épidémies. À ce stade, nous ne pouvons rien dire sur la gravité des cas avec Omicron - que ce soit en primo-infection ou en réinfection. Nous n'avons pas non plus d'informations sur le statut vaccinal des réinfections. Une autre grande question sans réponse est de savoir si la protection contre les maladies graves et la mort sera affectée par une immunité réduite à la réinfection. Plusieurs prépublications sont maintenant sorties suggérant qu'Omicron pourrait échapper à la neutralisation chez les personnes vaccinées qui n'avaient pas également eu d'infection antérieure. Ces résultats pourraient aider à expliquer le grand risque de réinfection. Les premiers résultats de laboratoire portant sur des tests pour mesurer l'immunité à base de lymphocytes T, d'un autre côté, prédisent qu'une protection substantielle contre les maladies graves et la mort peut subsister. Les résultats étaient basés sur l'analyse des données de surveillance collectées en Afrique du Sud entre le 04 mars 2020 et le 27 novembre 2021. Sur la base des données utilisées dans cette étude, nous ne pouvons rien dire sur les implications de cela. Nous espérons que les vaccins auront une efficacité similaire contre les maladies graves avec Omicron que contre d'autres variantes. Même avec la nouvelle variante, les principales mesures préventives que les individus peuvent prendre restent le port du masque, la distanciation sociale, l'amélioration de la ventilation et la vaccination. Pendant la période des fêtes, il est particulièrement important d'éviter les grandes foules, surtout à l'intérieur. Jusqu'à ce que nous ayons une meilleure compréhension de cette variante, il est préférable de ne pas se réunir avec des groupes d'amis, mais si vous le faites, veuillez le faire à l'extérieur.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Secteur des BTP au Togo

JCEM GROUPE s'ouvre au public

La société JCEM GROUPE TOGO a organisé une journée porte ouverte ce mercredi 22 décembre 2021 à Lomé.

• Bernard AFAWOUBO

Dans l'optique de répondre aux besoins de sa clientèle et combler leur attente, la société JCEM GROUPE TOGO, a organisé ce mercredi 22 décembre 2021 à l'hôtel ONOMO à Lomé, une journée porte ouverte. Présidée par John Y. Tsogbé, Directeur général de la société, cette journée porte ouverte a été une occasion pour les premiers responsables de la société de présenter au public les acquis et les perspectives et les défis relevés. A en croire le directeur général, plusieurs raisons sont à l'origine de l'organisation de cette journée porte ouverte notamment, l'introduction de nouveaux produits dans le portefeuille de la société, l'acquisition de nouveaux équipements, le renforcement de l'expertise de la société dans la production de BPE, le déménagement de la société de ses anciens locaux vers une nouvelle base. "La société vend sur le marché togolais des adjuvants de marque CEMEX. Ces adjuvants per-

mettent d'améliorer la qualité du béton. Ils permettent également de faire plus d'économies des matières premières qui entrent dans la fabrication des bétons" a-t-il indiqué. Et de préciser que "JCEM a également investi dans l'équipement ainsi, à ce jour, la société dispose entre autres trois centrales de production du béton plus un contrat de gestion dont un nouveau, deux pompes à bétons dont une nouvelle de 43 mètre de flèche, deux camions bananes de ciment, onze camions toupie dont deux nouveaux, deux autobétonneuses". "Depuis que j'ai connu JCEM GROUPE TOGO en 2017, je ne fabrique plus des bétons à la main. Cette journée porte ouverte a comblé mes attentes. Je pense qu'aujourd'hui avec les équipements que la société dispose nos besoins de livraison à temps seront comblés" a laissé entendre Yawo Agbessi, ingénieur génie civil et DG de la société TTTI, participant à cette journée porte ouverte. La société est composée d'un



• Agbessi Yawo, Dg / TTTI et John Tsogbé, Dg / JCEM Groupe Togo

ingénieur génie civil, d'un attaché commercial, de deux techniciens de laboratoires, de 4 opérateurs de centrales à béton, de deux conducteurs de chargeuses et d'autres personnels.

A propos de JCEM GROUPE

JCEM GROUPE TOGO, est une société qui opère dans

le BTP et spécialisée dans la fourniture du béton prêt à l'emploi, la production de carreaux et la commercialisation des Adjuvants de la marque CEMEX. C'est une société qui a été achetée depuis 2017 par les investisseurs privés Togolais. JCEM est du même groupe que KAPI, SODIGAZ, ZENER, DIWA. JCEM GROUPE excelle éga-

lement dans le domaine des carreaux. Notamment des carreaux granitiques, d'une composition homogène et plus épaisses que ceux en céramiques. « Nous avons plusieurs variétés de ces carreaux et sommes prêt à produire d'autres à la demande de notre chère clientèle. Utilisables partout dans les maisons » indique les respon-

sables de JCEM GROUPE. Le béton JCEM est produit rapidement avec une qualité supérieure et des résistances hautes et certifiées. « Nous produisons les bétons de propriété et les bétons armés : nos adjuvants sont de la marque CEMEX adaptés pour la production du béton. » fait savoir in des dirigeants de JCEM GROUPE TOGO.



Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Port autonome de Lomé

Les réformes de l'OTR ont impacté les opérations douanières

Au nombre de huit, les reformes douanières sans compter les mesures relatives à la pandémie du Coronavirus sont engagées par l'Office Togolais des recettes (OTR) au Port Autonome de Lomé pour favoriser le renforcement de la transparence, la modernisation et la simplification des procédures administratives au niveau de la douane.

● Joël YANCLLO

Dans le but d'améliorer le climat des affaires et la compétitivité du Port Autonome de Lomé (PAL), les autorités togolaises ont entrepris diverses reformes aussi bien au niveau de la plateforme portuaire qu'au niveau des régies financières du pays. Ainsi, des changements sont intervenus sur la chaîne douanière à l'importation et à l'exportation. Les réformes engagées par l'Office Togolais des recettes (OTR) au Port Autonome de Lomé ont été conçues pour favoriser le renforcement de la transparence, la modernisation et la simplification des procédures administratives au niveau de la douane. Ces reformes douanières sont au nombre de huit sans compter les mesures relatives à la pandémie du Coronavirus.

Code des douanes, réduction des documents, dématérioration

L'élaboration d'un nouveau code des douanes répond désormais aux exigences de modernisation de l'administration et met l'accent sur la célérité des opérations. Il est également fluide, transparent et équitable pour les usagers. La dématérialisation du certificat d'origine a consisté à la mise en place d'une plateforme par la Chambre de commerce et d'industrie du Togo pour permettre aux

opérateurs économiques d'effectuer gratuitement leur demande et de recevoir leur certificat d'origine uniquement en ligne. Cette réforme a entraîné la réduction du délai de 48 heures à moins de 5 en moyenne. Les transitaires, les opérateurs économiques et les autres usagers en sont très ravis du moment où il y a un gain considérable de temps. Quant à la réduction du nombre de documents exigibles pour le contrôle de déclaration en douane et la dématérialisation des procédures dans le système Sydonia world, cette réforme permet de réduire les documents de contrôle, mieux, tous les documents sollicités par l'opérateur lui sont désormais transmis en ligne sans oublier la célérité et la rapidité dans le traitement des dossiers. Les réformes ont également touché les documents requis pour les opérations d'exportation au PAL. Dorénavant, ne sont demandés que la Facture commerciale, l'Attestation d'exportation (Demandée au cordon douanier pour des envois dont la valeur est supérieure à 10 millions de francs CFA) et le Certificat d'origine qui est d'ailleurs disponible en ligne. Il en est de même pour la dématérialisation des procédures de dédouanement dans Sydonia World. C'est grâce à cette réforme que depuis le 30 janvier 2019, les commissionnaires en douanes agréés, les consignataires, les importateurs et les exportateurs sont



tenus d'envoyer électroniquement à la Douane via Sydonia World la déclaration en détails ainsi que les originaux des documents de dédouanement contre un dépôt physique précédemment. Tous les documents sollicités par l'opérateur lui sont désormais transmis en ligne. D'autres documents sont délivrés en ligne par la Douane togolaise grâce à la dématérialisation. On peut citer, entre autres, le Bon à conduire, le Bon à embarquer, le Bon à enlever, le Bon à entreposer, le Bon à expédier, le Bon à sortir de MAD, le Bon à sortir d'entrepôt, le Bon pour AT, le Certificat de visite et le Bulletin de liquidation. Il est à souligner que la dématérialisation dans les opérations au Port de Lomé a également touché les marchandes à l'importation. En effet, la

réforme a aussi facilité la tâche à l'opérateur économique et au transitaire. La procédure est là aussi dématérialisée et le nombre de documents requis réduit. Désormais ne sont exigés que l'Attestation de valeur (ADV), la Facture commerciale, le Connaissance et le BESC. La dématérialisation des procédures d'enlèvement des marchandises à la brigade permet non seulement de réduire le contact physique entre les opérateurs économiques privés et les agents de douane mais aussi d'accélérer le traitement des dossiers. L'interconnexion entre Sydonia world et le système du manutentionnaire Bolloré et LCT, est très appréciée des transitaires dans la mesure où elle entraîne la célérité et la rapidité dans le traitement des dossiers. Ce qui induit un gain de temps. Ainsi, depuis la fin Février 2020, Togo Terminal a mis à

la disposition de sa clientèle une solution web permettant de générer les factures et d'effectuer le paiement en ligne via Ecobank. De même, Lomé Conteneur Terminal a dématérialisé sa facturation et offre à sa clientèle la possibilité d'effectuer le paiement en ligne via NSIA banque. Comme si cela ne suffisait pas, toujours dans le but de rendre compétitif le PAL, il a été procédé la réduction des délais à l'importation notamment les délais de dépôt du manifeste. L'avis aux opérateurs économiques N°002/2020/OTR/CG/CDDI du 09 janvier 2020 stipule qu'il est désormais possible aux consignataires de déposer le manifeste 24 heures avant l'arrivée du navire. A ceci s'ajoute la réduction des délais d'attente pour le passage au scanner de LCT qui fonctionne désormais

24h/24.

Unité Spéciale d'Intervention Douanière

La création de l'Unité Spéciale d'Intervention Douanière (USID) a pour but d'intervenir rapidement sur les opérations en cas d'alerte informant du déroulement d'une activité illicite. Le dédouanement en ligne dans le système informatique de la douane et l'automatisation des procédures vise le gain de temps pour les usagers, une procédure simplifiée, la dématérialisation des formalités douanières et la réduction du risque de corruption. L'amélioration des critères de sélectivité des déclarations avec près de 50% de circuits hors contrôle dans l'intérêt des transitaires permet la liquidation rapide des dossiers et la célérité dans la procédure de dédouanement des marchandises. Ainsi à l'importation, on a l'exonération des droits de douanes et taxes (à l'exception des prélèvements communautaires) sur : Le matériel agricole et le matériel médical et produits exclusivement utilisés dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19. Toutes ces reformes s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND), notamment en son axe 1 qui ambitionne de faire du Togo un Hub logistique et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région ouest africaine.



Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles



Communiqué de presse

Célébration des 25 ans des Structures Centrales du Marché Financier Régional de l'UEMOA la BRVM et le DC/BR

Cotonou, lundi 20 décembre 2021 - Les Structures Centrales du Marché Financier Régional de l'UEMOA, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR), ont célébré leur 25^{ème} anniversaire ce samedi 18 décembre 2021 à Cotonou (Bénin), leur ville de création.

Les célébrations de ce 25^{ème} anniversaire ont été marquées par deux temps forts, une journée scientifique et une soirée de gala.

La journée scientifique tenue dans la matinée du samedi a été l'occasion d'échanges autour de deux panels. Dans un premier temps, le Panel Présidentiel sur le thème : « *Les défis du financement des économies africaines.* » a été animé par **Monsieur Abdoulaye BIO-TCHANE**, Ministre d'Etat, chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale du Bénin en sa qualité de représentant du Président de la République du Bénin, **Son Excellence Monsieur Patrice TALON**. Au cours de ce Panel Présidentiel, le Ministre d'Etat BIO-TCHANE est revenu sur la vision qui a porté la création du Marché Financier Régional de l'UEMOA et sur les défis auxquels les premiers pionniers ont été confrontés. « *Le Marché Financier Régional, jadis considéré par certains comme une vue de l'esprit, est aujourd'hui une réalité incontestable grâce à la fois, à l'abnégation et au travail d'une génération de jeunes ressortissants de l'Union qui ne peuvent qu'être fiers du chemin parcouru depuis 25 ans.* » a déclaré Monsieur BIO-TCHANE.

Dans un second temps, le Panel de Haut Niveau sur le thème : « *Bilan de l'évolution du Marché Financier Régional de l'UEMOA et attentes pour un meilleur financement à long terme des économies de l'Union.* » a été animé par Messieurs **Paul Koffi KOFFI**, Commissaire chargé du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique de la Commission de l'UEMOA ; **Serge EKUE**, Président de la BOAD ; **Badanam PATOKI**, Président du CREPMF et **Parfait KOUASSI**, Président des Conseils d'Administration de la BRVM et du DC/BR. Ils ont notamment échangé sur la problématique de l'intégration des économies de l'UEMOA à travers une meilleure circulation des biens et services ; les réformes majeures menées pour le développement du marché ; la résilience des économies de l'UEMOA, la relance de ces économies post-covid, et enfin sur l'apport des Institutions Communautaires aux actions de la BRVM et du DC/BR en vue de l'amélioration du financement des économies de l'Union.

La journée s'est achevée par un dîner de gala au cours duquel plusieurs personnalités et institutions se sont vu distinguer pour leur contribution à la création du Marché Financier Régional de l'UEMOA et à son développement.

1. **Le Grand Prix de la Vision** : Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin.
2. **Le Prix des Précurseurs** :
 - Monsieur Abdoulaye BIO-TCHANE, Ancien Directeur des Etudes de la BCEAO, en charge du projet de création du Marché Financier Régional de l'UEMOA ;

- Monsieur Kokou GOZAN, Ancien Coordonnateur de la BRVM et du DC/BR, en charge du démarrage des activités.

3. **Le Prix des Fondateurs** :

- Monsieur Lamsey Alexis LOOKY (à titre posthume), premier Président des Conseils d'Administration de la BRVM et du DC/BR ;
- Monsieur Tiémoko Yadé COULIBALY, deuxième Président des Conseils d'Administration de la BRVM et du DC/BR.

4. **Le Prix de l'Engagement et de la Performance** : Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Assistant du premier Président des Conseils d'Administration des deux Structures Centrales du Marché et Directeur Général actuel de la BRVM et du DC/BR.5. **Le Prix du Précurseur institutionnel** : La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;6. **Le Prix de l'Emetteur Obligataire de référence** : Le Trésor Public de Côte d'Ivoire ;7. **Le Prix de la Société Cotée** : La SONATEL ;8. **Le Prix de la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI)** : CGF Bourse ;9. **Le Prix de la Société de Gestion des OPCVM** : Société Générale Capital Asset Management West Africa (Ex SOGESPAR) ;10. **Le Prix de la Fidélité et de la Loyauté** (membres du personnel de la BRVM et du DC/BR) :

- Monsieur Abdelkader N'DIAYE ;
- Monsieur Tiémoko SOULAMANE ;
- Madame Jacqueline ATABUH Epouse CRINOT.

À PROPOS DE LA BRVM

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est une bourse électronique parfaitement intégrée commune à 8 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Outre les titres de participations (actions), la BRVM propose l'émission et la négociation des titres de créance (obligations). La BRVM offre aux investisseurs un environnement boursier de classe mondiale avec des systèmes de cotation et de règlement des transactions à la fine pointe de la technologie. La BRVM est membre, à part entière, de l'African Securities Exchanges Association (ASEA) et du World Federation of Exchanges (WFE).

À PROPOS DU DC/BR

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) est le Dépositaire Central des titres sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA. Il assure la centralisation de la conservation des valeurs mobilières pour ses adhérents, la bonne fin des opérations de règlement/livraison à la suite des opérations en bourse ainsi que le paiement des événements sur valeur. En tant que membre à part entière de l'Association of National Numbering Agency (ANNA), il assure la codification des valeurs mobilières dans l'UEMOA.

Un événement organisé par

Contacts presse

BRVM et DC/BR
Baleir Pacome Kouassi

bpkouassi@brvm.org

Ladili Consulting

Myriam Toguyeni

myt@ladili-consulting.com



UMOA**La BAD accorde un don de 400 000 dollars**

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a annoncé le 16 décembre 2021, l'octroi d'un financement de 400 000 dollars américains pour l'assistance technique au Dépositaire central/Banque de règlement du marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA).



● **Eyram AKAKPO**

Ce don de la BAD permettra la création et l'opérationnalisation d'une plateforme numérique pour automatiser la gestion des appels publics à l'épargne pour le marché financier régional. En effet l'enveloppe proviendra du Fonds fiduciaire pour le développement des marchés des capitaux, un fonds multi-donateurs, administré par la Banque africaine de développement. La plateforme numérique sera hébergée par le Dépositaire central/Banque de règlement de l'Union monétaire ouest-africaine, en tant qu'acteur indépendant dans le processus d'appel public à l'épargne. Elle n devrait faciliter l'accès aux informations et données d'appel public à l'épargne pour les acteurs du marché et mettre à leur disposition des informations fiables en temps réel. La solution numérique permettra d'automatiser le processus opérationnel relatif à la phase de souscription, pour disposer en temps réel, des registres d'allocations les plus fiables et réduire au maximum la période d'immobilisation qui précède leur inscription dans les livres du Dépositaire central/Banque de règlement. « Nous nous réjouissons de ce

premier partenariat avec le Dépositaire central/Banque de règlement, après le précédent Projet d'appui au développement du marché financier régional de la Banque qui visait à développer le marché financier régional de l'Union, en collaboration avec le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers et la Bourse régionale des valeurs mobilières. Le soutien de la Banque devrait favoriser la mise en place d'une plateforme électronique régionale de classe mondiale et fournir l'infrastructure financière nécessaire pour une mobilisation des ressources nationales améliorée. La Banque est un partenaire clé du développement des marchés financiers des pays africains », a déclaré Ahmed Attout, chef de la Division du développement des marchés de capitaux de la Banque africaine de développement. Pour Edoh Kossi Amenounvé, le directeur général du Dépositaire central/Banque de règlement « nous partageons avec la Banque africaine de développement une volonté commune d'œuvrer à approfondir, élargir l'accès aux services financiers et poursuivre notre marche vers une meilleure collecte de l'épargne et la facilitation des transactions sur

le Marché financier régional. Ce projet de digitalisation des opérations d'appel public à l'épargne sur le Marché financier régional permet d'être encore plus proche des investisseurs en proposant des solutions efficaces et adaptées à leurs attentes et exigences. » Le Dépositaire central/Banque de règlement a été créé en 1996. Il est le seul dépositaire central et banque de règlement pour le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine. Le marché financier régional de l'Union est un modèle réussi de marché financier régional pleinement intégré. Le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (l'autorité de régulation du marché financier de l'Union monétaire ouest-africaine), la Bourse régionale des valeurs mobilières (la bourse régionale de l'Union monétaire ouest-africaine) et le Dépositaire central/Banque de règlement, sont les structures centrales du marché financier régional, une composante clé du système financier régional. Il joue un rôle important en tant que source complémentaire de monnaie locale et de financement à long terme pour les économies de l'Union monétaire Ouest-africaine.

Avec *financialafrik.com*

Afrique**Bientôt un guide de formation académique sur la protection des forêts**

La sauvegarde des forêts est nécessaire pour ralentir les effets du réchauffement climatique. Le Forum forestier africain veut à cet effet renforcer les capacités des acteurs de la gestion forestière.

Le Forum forestier africain (AFF), une association non gouvernementale engagée dans la gestion durable, l'utilisation rationnelle et la conservation des ressources forestières et arboricoles d'Afrique, prépare un guide de formation académique sur la protection des forêts. « Nous sommes à la dernière étape de finalisation de la directive d'enseignement sur la réduction de l'impact du changement climatique sur les forêts », a déclaré Godwin Kowero, secrétaire général de l'AFF. Selon lui, le guide est rédigé en collaboration avec l'Université d'agriculture de Sokoine, en Tanzanie. L'objectif est d'améliorer l'enseignement des impacts du changement climatique sur les forêts dans de nombreuses universités et institutions techniques en Afrique. Présentés sous forme de formations de courte durée, les modules ciblent les étudiants et les experts forestiers en contact avec les communautés. Ils sont répartis en deux principales catégories, à savoir :



la lutte contre le changement climatique et la réduction de son impact sur les forêts. Ainsi, le guide comprendra des thématiques telles que le marché du carbone, les conditions météorologiques, le débat scientifique sur le changement climatique. Pour l'heure, l'AFF n'a pas donné une échéance pour la disponibilité des formations. Mais l'on sait qu'à sa sortie, le guide de formation sera disponible en français et en anglais, et distribué dans tous les pays du continent. En Afrique, protéger et assurer une gestion durable des forêts reste un défi pour les décideurs. Cela néces-

sité d'améliorer les connaissances sur ces écosystèmes, notamment sur leur composition et leur vulnérabilité aux changements en cours. D'après une étude du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), réalisée en mai 2020, le réchauffement climatique risque de réduire les stocks de dioxyde de carbone si la croissance des arbres diminue ou si le taux de mortalité des arbres augmente, accélérant par la même occasion le changement climatique.

Avec *Agence Ecofin*

Afrique du Sud**Le milliardaire Patrice Motsepe rachète une mine de platine**

African Rainbow Minerals Limited (ARM), une société minière basée en Afrique du Sud contrôlée par le milliardaire Patrice Motsepe, a annoncé lundi 20 décembre avoir racheté la mine de platine Bokoni d'Anglo American Platinum Ltd pour un montant de 3,5 milliards de rands (221 millions USD).



L'accord qui sera finalisé d'ici 2022 sera soumis à l'approbation réglementaire des autorités compétentes. Selon les termes de l'accord, ARM va détenir 85% des participations de la mine et les 15% de parts restantes seront partagées à égalité entre 3 véhicules à usage spécial de la communauté locale, des employés et des industriels noirs. « Nous sommes heureux d'avoir conclu l'acquisition de Bokoni Platinum Mines qui comprend une importante ressource à haute teneur et une infrastructure existante. L'acquisition et

le développement de BPM nous permettront d'élargir notre portefeuille de métaux du groupe du platine [MGP] [et] d'améliorer la compétitivité d'ARM au niveau mondial », a commenté le milliardaire sud-africain Patrice Motsepe, président exécutif de la compagnie. La société a fait savoir qu'elle prévoit de dépenser environ 5,3 milliards de rands (334 millions USD) sur trois ans, les opérations minières à Bokoni reprenant en 2023, ajoutant que le projet créera au total 5.000 emplois dont 2.500 directs.

Hausse de la demande

Cet accord intervient dans un contexte où les plus grands mineurs de platine au monde ont déclaré des dividendes record cette année. Ceci après que la reprise de la demande pour leurs métaux de la part des constructeurs automobiles a renforcé les bénéfices. African Rainbow, qui détient des investissements allant du manganèse à l'or, cherche à tirer parti d'un actif mis en veilleuse avant la flambée des métaux du groupe du platine au cours des dernières années.

Avec *financialafrik.com*

Télécoms**La Sonatel rembourse 3,250 milliards FCFA de dettes le 16 janvier 2022**

Qui paie sa dette, s'enrichit. C'est en appliquant cet adage que le groupe Sonatel procèdera, le 16 janvier 2022 au paiement des intérêts semestriels de son emprunt obligataire dénommé Sonatel 6,50% 2020-2027 pour un montant de 3,250 milliards de FCFA (4,875 millions d'euros).

Dans le cadre de l'exécution de sa stratégie tenant compte des évolutions sectorielles, de la concurrence renforcée sur ses différents marchés et des aspects réglementaires, la direction de la Sonatel avait entendu poursuivre sa politique d'investissement afin de continuer la croissance du groupe et diversifier son

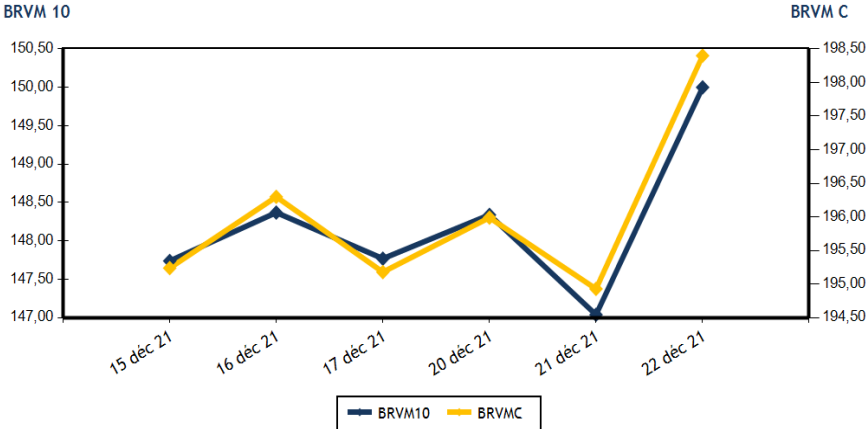
modèle économique. Ainsi, pour financer le plan d'investissement 2020 lié à ses opérations au Sénégal, son principal marché, la Sonatel a mobilisé des ressources sur le marché financier régional à travers un emprunt obligataire pour un montant de 100 milliards de FCFA. La diffusion de 10 millions de titres Sonatel 6,50% 2020-2027 au

niveau du public au prix de 10 000 FCFA par obligation avait été programmée pour la période du 7 au 15 juillet 2020. Mais le succès de l'opération était tel qu'elle a été clôturée par anticipation le 8 juillet 2020 avec une souscription de 122%.

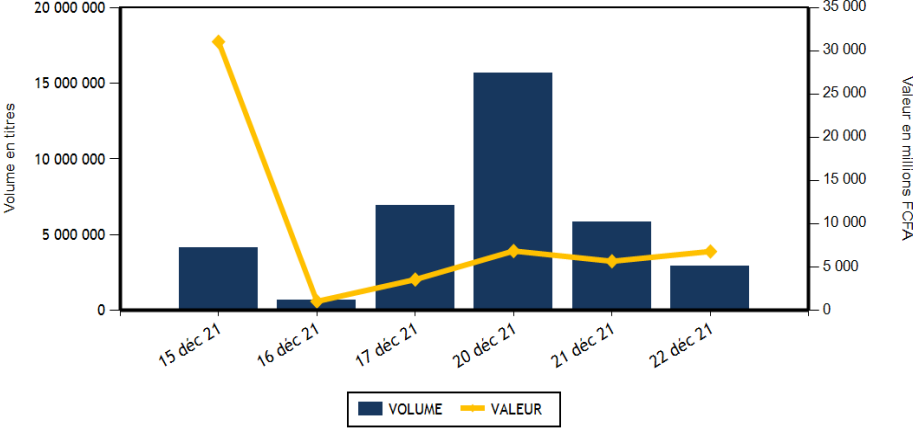
Avec *financialafrik.com*

BRVM 10	150,00	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE	N° 245	mercredi 22 décembre 2021	Site : www.brvm.org	BRVM Composite	198,40
Variation Jour	 2,01 %					Variation Jour	 1,78 %
Variation annuelle	 14,61 %					Variation annuelle	 36,48 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 968 636 477 393	1,78 %
Volume échangé (Actions & Droits)	2 302 587	-56,65 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	642 804 611	16,96 %
Nombre de titres transigés	41	-2,38 %
Nombre de titres en hausse	24	60,00 %
Nombre de titres en baisse	5	-73,68 %
Nombre de titres inchangés	12	50,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 250 768 260 853	0,12 %
Volume échangé	604 573	20,57 %
Valeur transigée (FCFA)	6 150 566 267	20,37 %
Nombre de titres transigés	6	0,00 %
Nombre de titres en hausse	4	300,00 %
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	2	-60,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	6 350	7,45 %	72,79 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	700	6,87 %	250,00 %
TOTAL CI (TTLC)	2 190	6,83 %	37,74 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	710	6,77 %	283,78 %
SAFCA CI (SAFC)	635	6,72 %	126,79 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 800	-3,25 %	-3,33 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	3 805	-1,93 %	40,93 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	5 405	-1,73 %	46,28 %
UNIWAX CI (UNXC)	2 030	-0,73 %	103,00 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 390	-0,42 %	59,87 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	105,10	1,23 %	189,93 %	38 813	53 313 120	21,74
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	447,09	1,74 %	8,92 %	34 528	392 681 030	7,77
BRVM - FINANCES	15	74,37	1,50 %	23,97 %	2 210 507	139 924 576	14,04
BRVM - TRANSPORT	2	592,29	0,20 %	56,40 %	1 394	3 380 095	9,89
BRVM - AGRICULTURE	5	240,52	2,70 %	177,93 %	8 198	37 749 275	15,01
BRVM - DISTRIBUTION	7	425,07	3,59 %	87,73 %	9 131	15 745 640	27,02
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	832,87	0,00 %	141,07 %	16	10 875	3,91
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	13,71	
Taux de rendement moyen du marché	6,15	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,65	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	95	
Volume moyen annuel par séance	622 891,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 960 865 226,71	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	33,89	
Ratio moyen de satisfaction	56,49	
Ratio moyen de tendance	166,68	
Ratio moyen de couverture	59,99	
Taux de rotation moyen du marché	0,22	
Prime de risque du marché	1,39	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

Fraude fiscale

Condamnée en France, UBS fait recours

La grande banque a annoncé lundi avoir formé un pourvoi en cassation. Elle avait été condamnée le 13 décembre à une amende de 1,8 milliard d'euros pour blanchiment aggravé de fraude fiscale et démarchage bancaire illégal en France entre 2004 et 2012.

Ce recours, annoncé lundi par communiqué à Genève, suspend la peine de 3,75 millions d'euros d'amende et la confiscation d'un milliard prononcées en appel le 13 décembre dernier. En revanche, les 800 millions d'euros de dommages et intérêts qui ont été alloués à l'État peuvent être exigés immédiatement, selon une source judiciaire. Le communiqué explique que «cela va permettre à la banque de minutieusement évaluer le verdict de la Cour d'appel et de déterminer les prochaines étapes, dans le meilleur intérêt de ses parties prenantes». La banque a provisionné 450 millions d'euros pour ce contentieux. La Cour de cassation, plus haute juridiction de l'ordre judiciaire français, examine uniquement le respect des règles de droit et non le fond des litiges. Le géant mondial de la gestion de fortune a été condamné une deuxième fois pour avoir, entre 2004 et 2012, démarché illégalement des contribuables notamment repérés lors de réceptions, parties de chasse ou tournois de golf, afin de les convaincre d'ouvrir des comptes non-déclarés en Suisse.

«Opacité et dissimulation»

Il est «établi» que la banque a fondé «une part de sa réussite mondiale» sur «la conquête d'une clientèle qui ne respectait pas ses obligations fiscales, à laquelle elle assurait des services bancaires propices à l'opacité et à la dissimulation», selon la décision. La cour d'appel a cependant choisi une sanction très différente de celle du tribunal en



• UBS a été reconnue coupable de fraude fiscale en France. AFP

février 2019 : elle a prononcé une amende de 3,75 millions d'euros, une confiscation de 1 milliard sur la caution de 1,1 milliard déjà versée par UBS et elle a octroyé à l'État, partie civile, 800 millions d'euros de dommages et intérêts. En première instance, la banque s'était vu infliger une amende record de 3,7 milliards d'euros. La loi prévoit en effet que pour une personne morale le montant maximum de l'amende encourue pour blanchiment aggravé de fraude fiscale est de 3,75 millions d'euros ou de la moitié des sommes blanchies. En se basant sur cette seconde option, le tribunal avait prononcé une amende de 3,7 milliards d'euros. Si la cour d'appel avance bien une estimation totale des fonds dissimulés à 8,5 milliards d'euros, elle estime que, compte tenu de récentes décisions de la Cour de cassation, elle ne peut pas appliquer ce mode de calcul car le «montant exact» reste «indéterminé».

La sanction la plus sévère

Même largement inférieure,

la sanction prononcée la semaine dernière reste la plus sévère infligée à une banque en France dans une affaire de fraude fiscale. UBS a «mis au point et en oeuvre un double processus illégal: démarcher des résidents fiscaux français et éluder l'impôt, alors que ceci lui était interdit, puis blanchir les fonds reçus», résume la cour qui souligne la «particulière gravité» des faits, dans une décision de plus de 180 pages. Jugée au côté de sa maison-mère, la filiale française UBS France, qualifiée par la cour de «simple cheval de Troie» utilisé pour pénétrer le marché français, a été relaxée des poursuites pour complicité de blanchiment aggravé, mais condamnée à 1,875 million d'euros d'amende pour complicité de démarchage illégal – contre 15 millions en première instance. Six anciens cadres étaient en outre poursuivis. Quatre ont été condamnés à des peines allant jusqu'à un an d'emprisonnement avec sursis et 300'000 euros d'amende. Deux autres hommes ont été relaxés.

(AFP)

Ankara

Mesures d'urgence pour sauver la monnaie turque du naufrage

La livre turque s'est redressée mardi, à la suite des mesures annoncées par Erdogan, après un mouvement de panique, lundi, qui a fait fluctuer sa valeur de plus et moins 30% en une journée.

En début de soirée lundi, après une séance chaotique, le président turc Recep Tayyip Erdogan a pris de court les marchés et son opposition en décidant de lier la valeur de certains dépôts bancaires en livres turques au cours du dollar. Les économistes et de nombreux Turcs essayaient toujours de comprendre comment ce nouveau mécanisme d'échange fonctionnera et surtout, comment le gouvernement entend le financer. Mais le résultat est là pour la livre qui avait perdu lundi 45% de sa valeur face au billet vert, depuis le 1er novembre. La monnaie, qui avait encore plongé de 10% quand M. Erdogan est apparu à la télévision après la réunion hebdomadaire du gouvernement, s'échangeait quelques heures plus tard en hausse de 20% par rapport au dollar. «Finalement l'administration Erdogan se soucie du taux de change et a évité le contrôle des capitaux», relevait lundi l'économiste Timothy Ash, de BlueBay Asset Management, dans une note de synthèse. Le président «Erdogan a démontré qu'il croyait aux marchés, mais pas aux taux d'intérêt.»

Épargne pénalisée

Car le chef de l'État turc reste convaincu – en dépit des théories économiques largement acceptées – que des taux d'intérêt élevés encouragent l'inflation au lieu de la contenir en ralentissant l'activité. Il a ainsi poussé ces derniers mois à quatre reprises la banque centrale à réduire son taux directeur bien en deçà du niveau d'inflation qui a atteint en novembre 21% sur une



• Confronté à une forte inflation, le président turc Recep Tayyip Erdogan prône une baisse des taux d'intérêt, ce qui va à l'encontre des théoriques économiques. via REUTERS

année. Ce qui signifie que les Turcs qui déposaient des livres sur leur compte bancaire perdaient, de fait, de l'argent tous les mois. Et les économistes craignaient de voir le système bancaire du pays paralysé en cas de ruée bancaire.

Hausse indirecte des taux

La nouvelle politique d'Erdogan – qualifiée de «hausse indirecte des taux d'intérêt» par l'ancien conseiller au Trésor Mahfi Egitmez – va protéger la valeur des avoirs en livres contre les fluctuations des taux de change. Elle garantit à la population que le gouvernement couvrira toute dépréciation de ses dépôts bancaires en livres par rapport au dollar par des versements périodiques. «Si le taux de change augmente de 40% et le taux d'intérêt de 14%, les 26 points de différence seront versés en compensation», a expliqué M. Egitmez sur Twitter. Cette politique vise à rassurer les Turcs quand ils déposent des livres à la banque. Le mécanisme ne se déclenchera cependant que trois mois après

le dépôt, a précisé lundi le ministère des Finances, dans un communiqué.

Yo-yo sur les marchés

La mesure a contribué à rassurer les esprits, sans pour autant stabiliser entièrement le marché: la livre turque a encore gagné 22% tôt mardi, avant d'effacer tous ces gains puis de remonter de 6% dans l'après-midi, poursuivant son mouvement de yo-yo. De nombreux économistes se demandent cependant si la nouvelle approche du président Erdogan est durable.

Facture via les impôts

«La garantie des dépôts augmentera la charge publique», a fait valoir devant la presse l'ancien ministre turc de l'Économie, Ali Babacan. «Le trésor public paiera grâce aux impôts: c'est la dollarisation de l'économie du pays.»

(AFP)

Suisse

Le trafic aérien a redécollé cet été

Entre mai et octobre, le nombre de passagers dans les aéroports de Bâle, Genève et Zurich a augmenté de 156%. Le transport de personnes reste inférieur toutefois à celui d'avant la pandémie.

Au total, 13,57 millions de personnes sont arrivées et reparties dans les aéroports de Bâle, Genève et Zurich entre mai et octobre 2021. Soit une hausse du nombre de passagers de 156% par rapport à la même période l'année dernière, rapporte l'association pour le transport public LITRA. Malgré cette embellie, on reste encore très en deçà de la fréquentation d'avant-pandémie: à l'été 2019, les aéroports nationaux suisses avaient accueilli pas moins

de 32,13 millions de passagers. L'aéroport de Zurich, en particulier, a vu sa fréquentation presque tripler par rapport à l'été 2020. Même si avec 7 millions de voyageurs qui ont décollé et atterri à Kloten, l'aéroport zurichois est bien loin des 17,63 millions de voyageurs qu'il a vu passer à l'été 2020. Au cours des trois derniers mois, la situation s'est progressivement normalisée, mais en octobre 2021, le nombre de passagers était encore inférieur de 44% à celui du mois de référence

de 2019, rapporte la LITRA.

Le fret aérien est presque revenu à son niveau de 2019

Davantage de mouvements d'avions ont aussi été enregistrés cet été sur l'ensemble des trois aéroports nationaux. Leur nombre a augmenté de deux tiers pour atteindre 180'332, contre 107'964 pour les mois d'été 2020. La hausse du fret aérien – moins touché par les restrictions de voyage que les passagers – qui se dessinait déjà au

E43	1240	Düsseldorf	LX	2200	1	1315
	1245	Wien	LX	2200	1	1315
	1245	Lisbon	OS	1018	1	1320
A72	1245	Oporto	TP	800	1	1325
A75	1250	Prague	TP	675	1	1330
	1250	Athens	LX	675	1	1335
	1250	Paris CDG	A3	1485	1	1340
	1250	Ljubljana	LX	198	1	1345
	1255	Nice	LX	638	1	1350
	1255	Dubai	LX	2916	1	1405
	1255	Kyiv	LX	548	1	1405
	1255	Kyiv	UA	9732	1	1440
	1300	Montreal	LX	2290	1	1505
	1300	New York	AC	6821	1	1515
	1300	Miami	UA	9726	1	1555
	1305	Marrakech	UA	9726	1	1605
	1305	Reykjavik	LX	8104	1	163
	1305	Chicago	FI	569	2	167
	1310	SFrancisco	UA	9726	1	17
	1310	Moscow	UA	9728	1	17
	1310	Geneve	LX	1326	1	17
			SK	3530	1	

cours de l'hiver 2020-2021 se confirme par ailleurs. Pour le semestre d'été 2021, le volume de fret a augmenté de

41,4% par rapport à 2020, atteignant 291'947 tonnes, soit seulement 7,7% de moins qu'en 2019. Malgré ces bons

résultats, la LITRA reste prudente. «Dans la situation sanitaire actuelle très incertaine, il est difficile de prévoir l'évolution future, écrit l'association dans son communiqué. La nouvelle mutation du virus et le nombre élevé de cas en Suisse ont assombri les perspectives après un été de confiance. Le durcissement des conditions d'entrée rend à nouveau les voyages internationaux difficiles.»

(comm/egr)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Africa Investment Forum 2021	1-3 décembre 2021	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/africa-investment-forum-2021-accelerating-transformative-investments-africa-45978
Conférence économique africaine	2 au 4 décembre 2021	Cap Vert	https://www.africa.undp.org
Forum des experts en planification énergétique en Afrique EMP-A	22 Novembre - 10 Décembre 2021	Virtuel	inquiries@optimus.community
Session du Comité intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts	6 - 10 Décembre 2021	Brazzaville, Congo	Email: akara@un.org , Tél. (237) 222 50 43 48
Session du Comité intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts d'Afrique Centrale	6 - 10 Décembre 2021	Brazzaville, Congo	akara@un.org Tél. (237) 222 50 43 48
Atelier de clôture de WISER panafricain	9 - 10 Décembre 2021	Nairobi, Kenya	Néant
Réunion du Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie	9 - 10 Décembre 2021	Virtuel	https://www.uneca.org/fr/events/d%C3%A9veloppement-du-secteur-priv%C3%A9-et-des-finances%2C-int%C3%A9gration-r%C3%A9gionale-et-commerce%2C
Forum régional africain sur le développement durable	3 - 5 Mars 2022	Rwanda, Kigali	https://uneca.org/fr/huiti%C3%A8me-session-du-forum-r%C3%A9gional-africain-sur-le-d%C3%A9veloppement-durable/%C3%A0-propos-du-fradd-2022
Forum régional africain sur le développement durable	3 - 5 Mars 2022	Rwanda, Kigali	https://uneca.org/fr
9ème édition du Sommet Africités	17 au 21 mai 2022	Kisumu, Kenya	https://www.uclga.org/?lang=fr

HOROSCOPE finance

Bélier Votre situation financière sera stable. De plus, Jupiter et Pluton influençant en ce moment les signes en harmonie avec le vôtre, vous aurez sans doute l'opportunité d'améliorer vos revenus ou de mieux organiser vos placements.

Taureau Votre situation matérielle va s'améliorer sensiblement ; mais il ne faudra pas vous lancer dans des spéculations difficiles à résoudre et portant sur une trop longue durée. Evitez les dépenses inutiles.

Gémeaux Pourquoi ne pas acheter un billet de loterie ? Avec la chance que vous avez en ce moment, vous pourriez gagner le gros lot ou du moins sauver votre mise. Mais ne dépensez pas ce que vous n'aurez pas gagné.

Cancer Votre situation financière, plus ou moins instable dernièrement, devrait poser moins de problèmes cette fois. Pourquoi ? Tout d'abord parce qu'aucune planète n'influencera le secteur argent, ce qui va vous mettre à l'abri des contretemps. Ensuite, parce que Neptune sera beaucoup moins néfaste. Attention encore au manque de clarté et aux malentendus qui pourront jouer quelques tours.

Lion Les astres vous mettront en garde en matière d'argent. Ne vous laissez pas tenter par des affaires qui font espérer de gros bénéfices mais qui offrent peu de garanties. Ne faites pas non plus des mises importantes dans des jeux de hasard, car vos chances de gagner seront minimes. D'autre part, refusez catégoriquement de mettre des fonds dans les affaires sur lesquelles vous n'avez pas un droit de regard permanent.

Vierge Selon toutes les indications astrales, vous allez acquérir plus d'aisance sur le plan financier grâce à un mariage, à une association ou plus simplement à l'amélioration de la situation financière de votre partenaire.

Balance Avec la Lune en position difficile, vous vous inquiétez exagérément de vos conditions matérielles d'existence. Soyez plus confiant : "A brebis tondue Dieu mesure le vent" (H. Estienne). Evitez les dépenses superflues.

Scorpion Avec Mars influençant votre secteur argent, vos finances vont tirer à hue et à dia, et il va vous falloir une sacrée organisation pour maintenir vos comptes en équilibre. Par chance, lorsqu'il vous arrive de vous laisser dépasser par les événements, vous savez réagir à temps pour limiter les dégâts. Gageons qu'une fois de plus, ce sera le cas, et que vous ferez face sans trop de panique aux mauvaises surprises.

Sagittaire Les transactions financières ou opérations immobilières importantes devront être évitées à cause du climat astral très perturbé aujourd'hui. Vous ne perdrez rien en vous accordant 24 heures de réflexion supplémentaires.

Capricorne Soyez prudent si vous effectuez des transactions financières ou si vous traitez d'importantes affaires. Vous risquez d'avoir de mauvaises surprises si vous n'avez pas pris le maximum de garanties.

Verseau La présente configuration astrale n'aura pas d'effet sur vos finances si vous gérez correctement votre budget. Mais, dans le cas contraire, vous risquez de voir votre situation momentanément ébranlée par les conséquences d'erreurs passées. Si c'est le cas, vous n'aurez pas trente-six solutions : cette fois, il faudra régler correctement, et si possible définitivement, le problème.

Poissons Avec cet aspect de Jupiter, il y aura de fortes probabilités pour que vous soyez le favori de la chance dans le domaine financier. Cela dit, ne tentez pas le diable : ne vous précipitez pas dans un magasin d'informatique, de hi-fi ou une bijouterie sans réfléchir. Attendez d'avoir vu votre compte en banque s'arrondir avant de vous lancer dans des achats.

L'économiste du Togo

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publication

Komlan KPATIDE

00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO

00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAHPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU TOGO**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de coopération
et d'action culturelle**

Campagne de bourse d'études en France Année universitaire 2022/2023

L'ambassade de France, à travers son service de coopération et d'action culturelle, octroie des bourses d'études en France aux meilleurs étudiants togolais. Les critères d'éligibilité en 2022 sont les suivants :

- Être de nationalité togolaise (les candidats franco-togolais ne sont pas éligibles) ;
- Être âgé au 31/12/2022 de : moins de 28 ans pour le master 2 et moins de 30 ans pour le doctorat ;
- Créer un compte [Etudes en France](#), soumettre le dossier et payer les frais ;
- Se destiner à un master 2 ou une thèse en alternance ;
- Etre titulaire d'un :
 - master 1 ou équivalent pour les bourses de master 2 ;
 - master 2 ou équivalent pour les études de doctorat ;
- Avoir obtenu ce diplôme avec une moyenne minimum de :
 - pour les études de master 2 : 12/20 au master 1 ou équivalent (Bac+4) ;
 - pour les études de doctorat : 12/20 au master 2 ou équivalent (Bac +5).

Bénéficier d'un cofinancement constitue un atout supplémentaire ainsi que présenter une candidature s'inscrivant dans le cadre d'un partenariat interuniversitaire franco-togolais.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les candidatures dans les domaines culturels sont les bienvenues.

Comment postuler ?

L'ensemble des pièces ci-dessous doit être transmis **obligatoirement par courrier électronique en fichiers séparés dans un dossier compressé au plus tard le vendredi 11 février 2022**, délai de rigueur :

- Lettre de motivation (1 page maximum) adressée au conseiller de coopération et d'action culturelle, précisant l'adéquation de la formation visée avec le projet professionnel ;
- Indication précise du diplôme visé (intitulé et type d'établissement) ;
- Curriculum vitae détaillé ;
- Relevés de notes depuis la dernière année de licence ;
- Dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite au diplôme ;
- Carte d'identité ou passeport togolais ;

Numéro de dossier Études en France (le dossier doit être soumis et payé, sauf pour le doctorat) ;

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html>

- Le cas échéant, l'engagement de cofinancement ;
- Pour les doctorants : le sujet de thèse, le calendrier détaillé des alternances, la lettre de présentation du directeur de thèse de l'établissement d'accueil ainsi qu'une lettre de recommandation émanant d'une personnalité du monde universitaire ou de la recherche.

Le SCAC s'engage à financer au maximum 1 séjour de 3 mois par an durant 3 années consécutives auprès du laboratoire d'accueil.

Adresse d'envoi unique : cooperationfrancetogo@gmail.com

Il convient de mentionner dans **l'objet du message** vos **noms et prénoms** ainsi que la formule « **Bourses 2022** »

Au courrier électronique doit être joint le tableau de renseignements suivant en fichier Excel :

Nom	Prénoms	Date de naissance	N° de tél	E-mail	Ville/Pays de résidence	Intitulé du dernier diplôme	Nom de l'établissement d'obtention	Intitulé du diplôme souhaité en France	Nom du ou des établissements souhaités en France

Les dossiers complets et recevables sont examinés par un jury international. Les candidats présélectionnés seront reçus pour des entretiens.

La décision finale sera annoncée au mois de juin 2022.

Veillez à respecter l'ensemble de ces instructions
Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération

Signature de convention

La BOAD appuie la gestion durable des déchets à Lomé

LA BOAD octroie une subvention 47 millions de FCFA au Programme d'appui à la gestion durable des déchets de la ville de Lomé.

• Junior AREDOLA

Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a procédé le 14 décembre 2021 en compagnie de N'Betona MELES-SIKE, président de l'ONG Ecosystème Naturel Propre (ENPRO), et Gado BEMAH, Président de l'ONG Science et Technologie Africaines pour un Développement Durable (STADD), à la signature de contrats de subvention de montants respectifs de 17 062 962 FCFA et 30 000 000 FCFA pour la réalisation du Programme d'Appui à la Gestion Durable des déchets dans les Communes de la ville de Lomé. A travers ces opérations, la Banque intervient pour la première fois de façon directe en faveur d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) et, marque une nouvelle étape dans sa volonté et son engagement à soutenir les efforts de développement économique et social de ses Etats membres. Elle confirme également sa détermination et son engagement à œuvrer davantage pour la mise en place de conditions favorables pour un développement économique fondé, entre autres, sur la création d'environnements sains grâce à un renforcement durable de ses interventions dans les domaines de l'environnement et de l'assainissement. L'objectif général du programme objet de ces subventions est de contribuer



à l'amélioration de la gestion des déchets dans la ville de Lomé et à la protection de l'environnement urbain par le renforcement des systèmes de collecte et de tri des déchets (solides, liquides, biomédicaux, etc.) et de recyclage. De façon spécifique, sa mise en œuvre permettra de renforcer les systèmes de collecte des déchets existants avec des actions prioritaires visant à organiser et à professionnaliser les collecteurs des déchets ; renforcer les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des collecteurs des déchets ainsi que les conditions de collecte, de tri et de traitement des déchets ; améliorer



les dispositifs de collecte ; contribuer au recyclage des déchets. De plus le projet contribuera à la promotion des changements comportementaux portant sur la salubrité, l'hygiène et la préservation de l'environnement. Ces opérations entrent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025 (plan Djoliba) dont l'objectif est notamment la recherche de résultats de développement en termes de création d'emplois, d'infrastructures de transport pour faciliter le déplacement des personnes et de biens, de facilitation de l'accès à la nourriture via la production agricole et d'augmentation des capacités de production énergétique.

Régulation des médias

Vers une collaboration entre le Togo, le Bénin et le Burkina

Le Togo et deux de ses voisins, le Bénin et le Burkina pourraient renforcer leur collaboration dans le futur, en matière de régulation des médias et de protection des moyens de communication de masse.

Des séances de travail ont réuni dans ce sens, en début de semaine, des délégations de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) du Togo et du Bénin, et du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Burkina Faso, indique le site d'information officielle, republiquetogolaise.com.

Les échanges qui se sont déroulés à Lomé, ont globalement porté sur des partages d'expérience, la problématique de la gestion des médias en ligne, le passage à la Télévision numérique terrestre, l'interprétation des codes, l'attribution des fréquences radios et les similitudes observées dans les



difficultés que rencontrent les différentes instances. "Nous sommes des institutions sœurs et nous travaillons main dans la main pour la régulation des médias", a notamment indiqué Rémi Prosper Moretti, le président de la HAAC béninoise. Les échanges devraient se poursuivre et s'intensifier au cours des prochains mois.



Incident à l'aéroport de Lomé

Les regrets de la compagnie ASKY

La compagnie aérienne ASKY basée au Togo s'est prononcée ce lundi sur un incident survenu à l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma. Des passagers nigériens en provenance des Etats-Unis via la Compagnie Asky et en transit à Lomé pour rejoindre le Nigeria, se sont vus menottés pour avoir réclamé un vol.



• Eyram AKAKPO

Selon la compagnie, elle tente depuis quelques jours de résoudre un problème de dysfonctionnement informatique qui affecte son système de réservation, qui coordonne les réservations sur les vols en partage de code avec ses compagnies aériennes partenaires et le système d'enregistrement de l'aéroport. En effet, « cette anomalie a affecté certains de nos chers passagers ayant une correspondance à l'aéroport de Lomé et se rendant à Lagos à partir du vol ET509 d'Ethiopian Airlines, en provenance des Etats-Unis, de telle sorte que leurs réservations n'ont pas été trouvées sur le vol KP62 opéré par ASKY et déjà annoncé complet au départ de Lomé vers Lagos le samedi 18 décembre 2021 », indique la compagnie. « Certains passagers,

excédés par le fait que leurs réservations n'étaient pas trouvées dans le système, ont bloqué l'accès à la zone de contrôle de sécurité et la zone de transit pour les autres passagers et ont forcé leur chemin de manière agressive vers les portes d'embarquement. Dans ce climat tendu, ils en sont venus aux mains avec les agents et certaines forces de police de l'aéroport jusqu'à ce qu'il soit nécessaire de faire appel à des renforts pour les maîtriser », précise -t-elle. Voulant calmer la situation, la direction d'ASKY présente sur les lieux a appelé les passagers à la retenue car des dispositions immédiates ont été prises pour affréter un autre vol afin de transporter les passagers dont les réservations n'ont pas été retrouvées. « Tous les passagers sont finalement arrivés à destination ce même jour sur le

vol spécialement affréte pour eux », se félicite la compagnie, qui regrette qu'un tel incident isolé se soit produit entre les passagers et les forces de sécurité de l'aéroport. Pour ASKY, « en tant que Compagnie Aérienne Panafricaine, notre objectif premier est de servir nos communautés et de veiller à ce que nos passagers et leurs bagages arrivent à destination en toute sécurité et dans les meilleurs délais. Il s'agit donc d'un incident isolé causé par une anomalie du système et des mesures correctives ont déjà été prises pour que cela ne se reproduise pas. Une fois de plus, nous nous excusons sincèrement pour cet incident et nous profitons de cette occasion pour adresser nos meilleurs vœux de Noël et de prospérité pour la nouvelle année 2022 à tous nos passagers, partenaires et actionnaires. »

Baromètres Togo			
Principaux pays partenaires		Principaux fournisseurs	
Principaux clients (% des exportations)	2017	Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Burkina Faso	17,9%	Chine	19,6%
Bénin	14,3%	France	10,8%
Ghana	7,6%	Japon	5,1%
Niger	6,4%	Pays-Bas	5,0%
Inde	6,1%	Ghana	4,1%
Mali	5,7%	Inde	3,6%
Côte d'Ivoire	5,5%	Belgique	3,2%
Nigéria	4,8%	Arabie Saoudite	3,2%
Emirats Arabes Unis	3,5%	Allemagne	3,1%
Australie	3,2%	Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles
https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance



Exemple de frais de retrait en CFA		
Montant	Ancien tarif	Nouveau tarif
1 000 F	150 F	8 F
5 000 F	150 F	40 F
15.000 F	450 F	120 F
50.000 F	900 F	400 F
100.000 F	1 800 F	800 F
200.000 F	3 600 F	1600 F